Guillet
Pompes Funèbres

MORT NUMERIQUE, COMMENT GERER LES DONNEES ET FERMER LES COMPTES DE NOS PROCHES DECEDES ?

Agence :
19 route de Saint Genis
17500 Saint Germain de Lusignan

Magasin et chambre funéraire :
3, la Bergerie
17150 Consac

Tél. : 05 46 95 43 10
Email : pf@guillet17.com
Site internet : www.pfguillet.com
Facebook : Pompes Funèbres Guillet

Alors que nous vivons à l'air du numérique, il se pose la question de savoir ce que deviennent les données que nous stockons toute notre vie, après notre mort. Notre famille a-t-elle la possibilité de supprimer ces données, de fermer les comptes des réseaux sociaux, et comment faire ?

Que deviennent les profils des réseaux sociaux de nos proches après leur décès ?

En l'absence d'une demande de la part des héritiers ou de la famille, les profils de la personne décédée continuent de perdurer. Il est quasiment impossible pour les différentes plateformes de réseaux sociaux de distinguer les utilisateurs décédés des comptes sans activités, elles ne prennent pas l'initiative de supprimer le compte si elles ne connaissent pas les raisons de l'inactivité.

Puis-je accéder aux comptes en ligne d'un défunt ?

Par principe, un profil sur un réseau social ou un compte de messagerie est personnel, il vous faudra obligatoirement les codes pour avoir accès aux comptes.

Puis-je mettre à jour le profil de mon proche disparu pour informer de son décès ?

Oui, la réglementation relative à la protection des données personnelles prévoit que les héritiers d'une personne décédée justifiant de leur identité peuvent demander au responsable d'un fichier de tenir compte du décès de celle-ci, et de procéder à l'actualisation de ses données

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillés.

05 46 95 43 10

Puis-je faire supprimer le compte de mon proche décédé ?

Oui, il est possible de faire supprimer, par les héritiers, un compte d'un proche décédé.

Les recours pour faire respecter les données des personnes décédées.

En dernier recours il est possible de saisir les tribunaux pour faire appliquer les droits des héritiers sur le traitement des données des personnes décédées. Le tribunal peut également être saisi lorsque l'utilisation des données personnelles relatives à une personne décédée porte atteinte à la mémoire, la réputation ou à l'honneur de cette personne.

Facebook

Après un décès, le compte Facebook du défunt peut être soit supprimé définitivement soit utilisé comme lieu de commémoration.

Le profil transformé en page de commémoration conserve l'intégralité de son contenu mais n'apparaît plus dans des endroits comme les suggestions d'amis. Les notifications d'anniversaire sont désactivées et le terme « en souvenir de » sera apposé au nom de la personne.

N'hésitez pas à prendre contact avec le site pour les modifications du compte.

Google

Google vous aide à supprimer le compte de votre proche décédé, ils peuvent également collaborer avec la famille proche si celle-ci souhaite récupérer des informations tel que des documents ou des photos, mais pas les codes d'accès.

Instagram

Instagram appartient au même groupe que Facebook, un compte Instagram aura les mêmes possibilités qu'un compte Facebook, à savoir la suppression ou la transformation d'un compte commémoratif.

Comme pour Facebook, l'entreprise demande pour la suppression du compte un certificat de naissance, un acte de décès et un certificat légal prouvant que vous êtes bien un membre de la famille proche du défunt ou de ses biens.

LinkedIn

Comme sur Instagram ou sur Facebook le compte peut être supprimé ou transformé en compte commémoratif.

Les héritiers peuvent supprimer le compte les proches du défunt peuvent uniquement déclarer le décès pour changer le compte en espace commémoratif.

X (Twitter)

Il faut adresser une demande par mail les proches reçoivent alors des indications à suivre pour la suppression du compte il n'y a pas de comptes commémoratifs.

Paypal

Les comptes peuvent être cloturés par des proches et personnes autorisées en contactant l'assistance. Paypal demande un acte de décès une photocopie de la pièce d'identité du demandeur ainsi que le testament ou autre document légal liant le défunt au demandeur. Si tout est approuvé le compte est fermé et les fonds transférés.

Snapchat et Tumblr

Ces entreprises suppriment le compte d'un utilisateur décédé à condition que la demande provienne d'un membre de la famille vérifié. Un acte de décès peut être demandé.

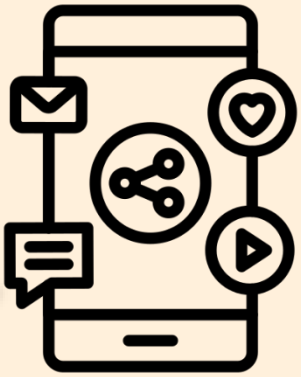

Microsoft, Yahoo, AOL

Ces entreprises comme la plupart des autres ferment les comptes des personnes décédées avec une preuve que la demande est valide. Un certificat de décès est généralement la seule pièce demandée.